

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 15 janvier 2020

Signature de la convention « opération de revitalisation de territoire » de la Matheysine

Mercredi 15 janvier 2020, M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, représenté par M. Philippe PORTAL, secrétaire général de la préfecture de l'Isère, a signé avec la Communauté de communes de la Matheysine, la commune de La Mure et le représentant du délégué territorial de l'Anah, une convention pour des « opérations de revitalisation de territoire » en Matheysine ;

L'ambition des signataires de cette convention est de répondre aux enjeux de revitalisation et d'attractivité du centre-ville de la Mure, à travers cinq axes d'action :

- Engager la réhabilitation de l'habitat pour développer une offre attractive du centre-ville,
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- Valoriser les formes urbaines, les patrimoines et les espaces publics,
- Définir une stratégie en matière d'équipements et des services publics cohérente avec les objectifs de revitalisation du centre-ville élargi,
- Diversifier les modes de déplacements et améliorer les connexions.

Le conventionnement avec l'État et l'Agence nationale de habitat (Anah) permet aux communes d'actionner de nouveaux outils, notamment juridiques, pour la réalisation de projets concrets.

Des avenants viendront enrichir la convention à mesure de l'avancée des projets. De nouvelles communes pourront, si elles le souhaitent, intégrer le dispositif à l'avenir au moyen de ces avenants.

Le préfet de l'Isère a également signé une convention « Opération de revitalisation de territoire » dans le Grésivaudan le 9 janvier 2020.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38